

The logo for Downton Capital is centered on a dark blue square background. It features the company name "DOWNTON CAPITAL" in a white, serif, all-caps font. The text is flanked by two thin white horizontal lines, one above and one below. Below the square, the text "PRIVATE LIMITED ORDER" is centered in a bold, dark blue, sans-serif font. At the bottom left, three lines of text provide details: "Prepared by: Downton Capital", "Last update: 21/06/2022", and "Version: French", all in a dark blue, sans-serif font.

DOWNTON CAPITAL

YOUR BUSINESS PARTNERS

PRIVATE LIMITED ORDER

Prepared by: Downton Capital

Last update: 21/06/2022

Version: French

ARTICLE UNIQUE : OBJET DU CONTRAT

Assistance administrative à la création d'entreprise au Royaume-Uni

Downton Capital Ltd Immatriculée sous le numéro 13043353 consultant en gestion des affaires a pour mission l'assistance administrative à la création d'entreprise (« l'entreprise ») à Londres au Royaume-Uni notamment sous la forme « Limited Company » pour le compte de client francophone : (« le client »).

Le client confie à ce titre à Downton Capital Ltd les tâches suivantes :

- ❖ L'assistance à l'enregistrement et/ou à la rédaction des statuts UK
- ❖ L'assistance à la souscription d'une domiciliation à Londres (incluse la première année, puis £199/an)
- ❖ L'assistance à la mise en place d'une redirection du courrier vers son adresse en France
- ❖ L'assistance à la déclaration de l'entreprise auprès des services fiscaux britanniques
- ❖ L'assistance, sans présence sur place, à l'ouverture d'un compte bancaire pour l'entreprise

Les autres prestations de services sont facultatives et visées dans les conditions générales de prestations de services et choisies dans les conditions particulières.

Le client déclare avoir été informé que Downton Capital Ltd ne serait détenir une participation dans l'entreprise ou en être partie prenante de telle sorte que le client conservera seul la maîtrise de la gestion de l'entreprise et sera seul responsable des éventuels manquements aux obligations qui s'imposent à elle.

Le client déclare avoir été informé qu'il reste le seul juge de l'opportunité de la création de l'entreprise, Downton Capital Ltd ne fournissant qu'un travail d'assistance et non de conseil.

Le client déclare avoir été informé par Downton Capital Ltd de son obligation de tenir une comptabilité de son entreprise et de son obligation de la présenter en fin d'année aux services fiscaux britanniques.

Le client demeure également seul responsable des éventuelles obligations déclaratives, juridiques, comptables et fiscales à réaliser en France à raison de ses activités propres ou de celle de l'entreprise.

Le client reconnaît avoir été invité à se rapprocher d'un conseil en fiscalité d'entreprises en France et au Royaume-Uni pour connaître l'étendue de ses éventuelles obligations à raison de la nature de ses activités.

Aucune responsabilité ne serait être retenue à l'encontre de Downton Capital Ltd en cas de poursuites de la part des autorités britanniques et/ou françaises, les présentes n'entendant créer aucune solidarité entre Downton Capital Ltd et le client ou altérer l'indépendance des parties ou le pouvoir de direction et de contrôle du client.

Absence de conseil juridique, financier, comptable et fiscal

Downton Capital Ltd ne serait se substituer à un conseil juridique, financier, comptable ou fiscal, notre mission se limitant à l'assistance administrative et notamment par la maîtrise de la langue du pays d'implantation de l'entreprise souhaité par le client.

Pour tout conseil en ces matières, nous invitons le client à consulter directement un professionnel indépendant titulaire des autorisations et/ou agrément requis à l'exercice de ladite profession aux besoins en se renseignant auprès des différentes administrations en charge de leur régulation.

Mise en relation

Downton Capital Ltd pourra, sur sollicitation, présenter au client des conseillers réputés compétents en diverses matières utiles à l'implantation et la vie de l'entreprise.

Toutefois, le client conservera la charge de vérifier, en se rapportant aux publications et mentions d'usage sur les documents émis par lesdits conseillers, leur capacité légale et/ou réglementaire à exercer les professions éventuellement réglementées entrant dans le périmètre de la matière abordée.

Langue – Litige

Le présente sera interprétée et régie par le droit anglais. Pour toute contestation qui s'élèverait entre les parties relativement à l'interprétation et à l'exécution des présentes, le client et Downton Capital Ltd D s'engagent à soumettre leur différend au tribunal de commerce situé à Londres qui sera seul compétent.

ORDER / BON DE COMMANDE / CONDITIONS PARTICULIERES**Contact principal / Client:**

Votre nom

Votre prénom:

Mail

Téléphone 1:

Téléphone 2:

Votre société britannique:**Choisissez 3 dénominations de société. dans l'ordre de préférence**

Noms proposés.; tes noms seront traités dans l'ordre. en cas de conflit avec un nom existant. vous serez contacté (faites trois propositions dans l'ordre de préférence. le premier choix libre sera retenu).

Le nom de votre société doit être suivi de "Ltd" ou de "Limited" (au choix) : précisez

1

2

3

Quel est le secteur d'activité de votre entreprise? (merci d'être le plus précis possible dans votre description)

Les actions de votre LTD

Valeur de chaque part

Choisir une devise pour les actions

Livres

*Tarifs pouvant faire l'objet d'ajustements en fonction de la nature de votre volume de courrier.

**Les noms des LTD étant protégés il se peut que le nom que vous choisissiez soit déjà réservé.

1. Déclarations diverses Directeur / Associés

Directeur / Associés	
Serez-vous Directeur?	Si actionnaire, à quel pourcentage: %
Nom:	Prénom:
Email:	Mobile:
Téléphone:	Profession:
Adresse de résidence actuelle:	
Pays de résidence:	
Date et lieu de naissance:	
Pays de naissance:	
Nationalité:	Passeport n:
Facultatif	Etabli le: Expire le:
Avez-vous déjà été ou êtes-vous « director » d'une entreprise Anglaise? <input type="checkbox"/> OUI - <input type="checkbox"/> NON	
Si oui laquelle (lesquelles)?	

NB : N'oubliez pas de joindre un scan en couleur (bords visibles) de la pièce d'identité valide du directeur.

Gérant(s) et/ou Actionnaires de votre LTD

Un Gérant et un Actionnaire au minimum sont obligatoires, il est possible que ce soit la même personne.

GERANT/ACTIONNAIRE 1

Function	Actionnaire
Nombre De Parts	
Nom Complet	
Adresse	

Signature de l'actionnaire 1

GERANT/ACTIONNAIRE 2

Function	Actionnaire
Nombre De Parts	
Nom Complet	
Adresse	

Signature de l'actionnaire 2

NB : N'oubliez pas de joindre un scan en couleur (bords visibles) de la pièce d'identité valide de chaque actionnaire. Pour ajouter des Actionnaires supplémentaires, vous trouverez des blocs Actionnaires à remplir en annexe.

Function	Actionnaire
Nombre De Parts	
Nom Complet	
Adresse	

Function	Actionnaire
Nombre De Parts	
Nom Complet	
Adresse	

Function	Actionnaire
Nombre De Parts	
Nom Complet	
Adresse	

Function	Actionnaire
Nombre De Parts	
Nom Complet	
Adresse	

Function	Actionnaire
Nombre De Parts	
Nom Complet	
Adresse	

2. PAYMENT / REMUNERATION DU PRESTATAIRE

Un paiement par CB ou virement d'un montant de: £

Options facultatives (merci de cocher les options désirées) qui feront office d'une facturation supplémentaires après la création de votre Limited.

- Je souhaite recevoir les liens vers les sites de vos partenaires - (Gratuit)
- Director Nominee - £ 150,00 /an
- Shareholder Nominee - £ 350 /an
- Assistance comptable - à partir de £ 80,00 /mois
- Assistance à l'attribution de numéro de TVA intracommunautaire* - £ 250
- Assistance sur place pour ouverture de compte bancaire - sur devis

A la signature de ce contrat, le client s'engage à avoir lu et accepté nos conditions générales de prestations de services.

LE CLIENT

Le,

Lu et accepté / bon pour accord

Signature du client

Notre compte multidevises:

LIVRES STERLING	EUROS	USD
GB46 TRWI 2314 7097 3692 34	BE22 9671 8398 8047	8311237362
97369234 23-14-70	TRWIBEB1XXX	CMFGUS33

* Que vous soyez ou non UK-resident

Dernière mise à jour : 21/06/2022 – Conditions générales de prestations de services

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (ci-après « Conditions Générales ») sont destinées à régir les relations commerciales entre société-a-Londres.com (« Downton Capital Ltd » ou « Prestataire ») et ses clients (ci-après « Client »).

Sur la base des présentes Conditions Générales, Downton Capital Ltd fournira au Client les prestations définies à l'article unique en-tête du présent contrat intitulé « OBJET DU CONTRAT » et notamment la création d'une société ou entreprise (ci-après « Société » ou « entreprise »).

Les présentes Conditions Générales font partie intégrante de tout contrat conclu entre le Client et Downton Capital Ltd par la signature d'un formulaire y renvoyant expressément qu'il soit signé en ligne ou sur papier (« Contrat »).

En concluant un Contrat avec Downton Capital Ltd, le Client accepte les présentes Conditions Générales qui prévaudront sur toutes autres Conditions Générales notamment d'achat.

Downton Capital Ltd se réserve le droit de modifier les Conditions Générales à tout moment avec effet immédiat, ce que le Client accepte expressément et définitivement.

ARTICLE 1 - RESPONSABILITE ET OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Downton Capital Ltd est rémunéré par le Client afin de fournir au Client un service d'assistance à la création de société pour une clientèle francophone, dans les juridictions spécifiées sur la liste publiée sur le site ou un service d'assistance à l'ouverture de compte bancaire dans un pays autre que la France dans un établissement bancaire choisi par le Client à son entière discrétion et sous sa seule responsabilité et ce indépendamment des listes qu'auraient pu lui transmettre le Prestataire ou l'un de ses partenaires (ci-après « Intermédiaire »).

Downton Capital Ltd est tenue d'une obligation de moyen et non de résultat, les établissements bancaires (ci-après « Banque ») restant seul titulaire du pouvoir discrétionnaire de procéder à l'ouverture du compte bancaire et à la fourniture des services additionnels éventuellement souhaités par le Client. De même, Downton Capital Ltd ne peut s'engager sur le respect d'un quelconque délai pour procéder à l'ouverture du compte bancaire ou la fourniture des services additionnels.

Downton Capital Ltd se réserve le droit de refuser discrétionnairement tout ou partie des prestations de services qu'il propose à sa clientèle au Client.

Dans le cas particulier d'une ouverture de compte bancaire, Downton Capital Ltd est un tiers dans la relation entre l'intermédiaire, la Banque et le Client. Par conséquent, Downton Capital Ltd ne peut en aucun cas être tenue responsable de la relation entre la Banque et le Client.

Downton Capital Ltd n'a pas le pouvoir de direction ou de contrôle du Client, de son entreprise, de l'Intermédiaire ou de la Banque.

Downton Capital Ltd ne serait être qualifiée d'employée, de représentant ou de membre de la direction de la Banque et / ou de signer en son nom ou d'encourir quelque responsabilité que ce soit au nom de la Banque.

ARTICLE 2 - RESPONSABILITÉ ET OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client garantit qu'il n'utilisera pas l'un des droits accordés dans un Contrat à des fins illégales, obscènes, immorales ou diffamatoires et ne discréditera Downton Capital Ltd en aucune façon.

Le Client fournira aux intermédiaires de Downton Capital Ltd toute information jugée nécessaire par cette dernière afin de veiller à ce que la Société se conforme à la législation applicable en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de due diligence. Il appartient au Client de s'assurer que les informations fournies sont correctes. Le Client déclare également que les biens ou les fonds apportés à la Société ne constituent, ni directement ni indirectement, le produit d'un crime ou de toute autre activité illégale.

Afin de permettre de répondre à ses obligations légales, le Client tiendra les intermédiaires pleinement et rapidement informée de tout changement concernant le bénéficiaire économique, les actionnaires et les dirigeants de l'entreprise.

Le Client s'engage à payer les honoraires réclamés par Downton Capital Ltd, outre les frais mentionnés sur le site, le Client reconnaît devoir rembourser tous les frais engagés de toute sorte par Downton Capital Ltd pour l'exécution de ses prestations.

ARTICLE 3 – EXECUTION - DUREE

Le Client n'est pas autorisé à retenir des honoraires et frais suite à des réclamations liées à tout service, toute garantie ou responsabilité. De la même manière, aucune compensation ne pourra intervenir entre des sommes qui seront éventuellement dues à chacune des parties.

Le Contrat prendra effet qu'après la réception du paiement intégral des honoraires visés dans les conditions particulières. A défaut de règlement immédiat des honoraires et en cas de prestations à exécution successives, le Contrat prendra effet rétroactivement à la date de la signature des présentes sauf date différente indiquée dans les conditions particulières, et ce pour une durée indéterminée. Il pourra y être mis fin à tout moment par les parties par tout moyen compatible avec les règles de preuve.

Tout règlement effectué par le Client s'entendra d'une indemnité de résiliation et ne saurait être répétable.

Tous les honoraires et frais sont payables dans la devise désignée par Downton Capital Ltd.

ARTICLE 4 – REGLEMENT

Dès réception du règlement du client par le cabinet Downton Capital Ltd, aucune annulation ni aucun remboursement ne pourront être acceptés, le règlement valant indemnité de résiliation du Contrat.

Les modes de règlements sont les suivants:

Virement, espèces (Euros et Livres Sterling uniquement) et CB

Les chèques ne sont pas acceptés.

ARTICLE 5 – RECOUVREMENT

Toutes les factures sont dues sous 7 jours (sept jours) après envoi par courriel.

Une indemnité forfaitaire de 15 %, avec un minimum de 200,00 euros pour frais de recouvrement sera exigible de plein droit en cas de retard de paiement.

ARTICLE 6 – SERVICE FACULTATIF : AIDE COMPTABLE

Downton Capital Ltd propose une prestation de service d'assistance à la tenue de la comptabilité. En cas de manquement, retard, perte de documents ou autre, Downton Capital Ltd ainsi que son personnel ne serait être tenu responsable, le client demeurant le seul responsable de la tenue effective de sa comptabilité et du respect des obligations et délais.

Downton Capital Ltd se réserve le droit de sous-traiter sa prestation de services d'aide à la comptabilité, ce que le client accepte expressément.

Downton Capital Ltd ne serait se substituer à un conseil juridique, financier, comptable ou fiscal, notre mission se limitant à l'assistance administrative et notamment par la maîtrise de la langue du pays d'implantation de l'entreprise souhaité par le client.

Pour tout conseil en ces matières, nous invitons le client à consulter directement un professionnel indépendant titulaire des autorisations et/ou agrément requis à l'exercice de ladite profession aux besoins en se renseignant auprès des différentes administrations en charge de leur régulation.

ARTICLE 7 - SERVICE FACULTATIF : CONFIRMATION STATEMENT (anciennement ANNUAL RETURN) & ANNUAL ACCOUNT

Downton Capital Ltd propose une prestation de service d'assistance à la déclaration annuelle de fin d'année auprès des services fiscaux britanniques, américains et irlandais.

Downton Capital Ltd se réserve le droit de sous-traiter sa prestation de services, ce que le client accepte expressément.

ARTICLE 8 - PARRAINAGE

Downton Capital Ltd valorise ses clients, car ils sont nos meilleurs ambassadeurs. A chaque contact recommandé (« prospect ») et dont l'affaire aura été signée dans les 30 jours, Downton Capital Ltd offrira une somme de £ 80.

Le prospect ne doit pas être connu de nos services. Une fois la totalité du règlement reçu de la part du prospect et le contrat signait des deux parties (Downton Capital Ltd et le prospect), le versement de la commission s'effectuera dans un délai de 30 jours.

En cas d'annulation de contrat par le prospect recommandé dans un délai de 60 jours, le client sera tenu de rembourser la commission perçue.

ARTICLE 9 – CONFIDENTIALITE / DOCUMENTS

Protégé sur un serveur sécurisé, l'ensemble des documents numérisés de nos clients, échanges électroniques ou toutes autres données informatiques, sont sous la responsabilité du prestataire choisi (Dropbox), en cas de piratage ou divulgation d'information par le biais d'une attaque informatique, Downton Capital Ltd ne serait être tenu responsable des préjudices engendrés.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif du personnel Downton Capital Ltd et de ses partenaires et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires indiqués dans le Contrat. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

En utilisant notre site Web, vous acceptez implicitement les termes de notre politique de traitement des données personnelles et vous nous autorisez à traiter ces données conformément aux objectifs énoncés ci-dessus.

ARTICLE 10 – ASSISTANCE SERVICE DE DOMICILIATION

Toutefois, Downton Capital pourra souscrire un contrat auprès d'un prestataire indépendant fournissant un service de domiciliation.

L'ensemble des documents reçus par voie postale, sont systématiquement numérisés et envoyé par email, sauf demande explicite du Client d'un envoi par courrier dont les frais de port seront à la charge du Client.

Par mesure de sécurité et de confidentialité, ces scans sont détruits dans un délai de 7 jours.

Nous n'acceptons aucun colis de quelque taille que ce soit.

Le service de domiciliation est variable.

ARTICLE 11 – SERVICE FACULTATIF : SERVICE DE SECRETARIAT

Downton Capital Ltd fourni un service de secrétariat virtuel, fournissant des services variés comme : Rédaction et envoi de courriers, devis, emails, téléphonie, etc...

L'ensemble de ses prestations notamment les contenus sont sous l'unique responsabilité du client.

ARTICLE 12 - LEGISLATION

Downton Capital Ltd ne serait être tenu responsable en cas de non-respect par le Client de la législation en vigueur dans son pays de résidence ou dans le pays dans lequel siège son entreprise.